

Département
Haute-Loire

E X T R A I T
*du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon*

Séance du 11 octobre 2023

Date d'envoi de la convocation : 3 octobre 2023	Conseillers en exercice : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	Présents ou représentés : 18
Délibération n°: 202310-10	Pouvoirs : 1
	Excusés : 12

Objet : Financement des postes d'animateur général et animateur milieux aquatiques du CT Loire et Affluents vellaves – année 2024

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 11 octobre 2023 à 17h00, Salle du Conseil Municipal, en mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay : BERNARD Laurent - BRINGER Jean-Paul -
FILERE Michel - PALHIÈRE Jean-Louis **Communauté de Communes Loire Semène :** ARNAUD
Sébastien - BOMPUIS Yves **Communauté de Communes du Pays de Montfaucon :**
SOUVIGNET Bernard **Communauté de Communes du Haut-Lignon :** RUEL Gilbert
Communauté de Communes des Sucs : PEROTTI Pascal **Communauté de Communes
Mézens Loire Meygal :** DELABRE Philippe **Communauté de Communes Marches du Velay
Rochebaron :** FAVIER Christiane - MONCHER Jean-Pierre - MONTAGNON Jean-Philippe
Communauté de Communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe **Communauté de
Communes Montagne d'Ardèche :** BRUN Claude - VALETTE Charles **Communauté de
Communes des Monts du Pilat :** / **Communauté de Communes Ambert Livarfois Forez :**
SAVINEL Jean **Loire Forez Agglomération :** / **Communauté de Communes Val'Eyrieux :**
ROCHE Françoise

Avaient donné pouvoir :

Communauté de Communes du Haut Lignon : BROUSSARD Olivier (pouvoir donné à Gilbert RUEL)

Secrétaire de séance : Jean-Louis PALHIÈRE

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que l'EPAGE Loire Lignon assure la maîtrise d'ouvrage du CT Loire et affluents vellaves.

Un chargé de mission et un technicien de rivière sont en poste afin d'assurer l'animation et la mise en œuvre de ce contrat.

Ces postes peuvent bénéficier de financement de la part de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme durant la période de réalisation du contrat.

Le Comité syndical est donc appelé à autoriser le Président à solliciter les subventions relatives au financement de ces 2 postes pour l'année 2024 auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Animation Générale
Contrat Territorial Loire et affluents vellaves
Année 2024

Dossier 2024-02

Dépenses prévisionnelles

	Nb ETP	Salaires bruts + charges // Montant forfait	% temps passé	Montant total
Animateur	1	44 000,00 €	100%	44 000,00 €
Frais de fonctionnement	1,25	12 000,00 €		15 000,00 €
SIG	0,25	12 750,00 €		12 750,00 €
Secrétariat	0,5	21 851,85 €		21 851,85 €
TOTAL TTC				93 601,85 €

Plan de financement prévisionnel

	Nb ETP	Montant total	Assiette éligible	Taux	Participation
Agence de l'Eau	1	93 601,85 €	93 601,85 €	50%	46 800,93 €
Conseil Départemental 63	1		50 000,00 €	2,80%	1 400,00 €
EPAGE / Collectivités	1		93 601,85 €	48,50 %	45 400,93 €
TOTAL TTC					93 601,85 €

**Techniciens rivière et Zones humides
Animateur Milieux aquatiques
Contrat Territorial Loire et affluents vellaves
Année 2024**

Dossier 2024-02

Dépenses prévisionnelles

	Nb ETP	Salaires bruts + charges // Montant forfait	% temps passé	Montant total
Technicien rivière	1	42 000,00 €	100%	42 000,00 €
Technicien rivière	0,5	20 500,00 €		20 500,00 €
Animateur Milieux aquatiques	0,5	20 500,00 €		20 500,00 €
Technicienne Zones Humides	0,5	20 500,00 €		20 500,00 €
Frais de fonctionnement	2,5	12 000,00 €		30 000,00 €
TOTAL TTC				133 500,00 €

Plan de financement prévisionnel

	Nb ETP	Montant total	Assiette éligible	Taux	Participation
Agence de l'Eau	2,5	133 500,00 €	133 500,00 €	50,00 %	66 750,00 €
Conseil Départemental 63	1,0		50 000,00 €	2,80%	1 400,00 €
CR AURA CVB Grand Pilat	0,25		12 300,00 €	30,00 %	3 690,00 €
CR AURA CVB Grand Pilat	0,25		12 300,00 €	30,00 %	3 690,00 €
EPAGE / Collectivités	2,5		133 500,00 €	RAC	57 970,00 €
TOTAL TTC					133 500,00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- AUTORISE à solliciter les subventions relatives au financement de ces 2 postes pour l'année 2024 auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

- AUTORISE à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait le 11 octobre 2023 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

Le Secrétaire de séance

Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

Jean-Louis PALHIÈRE

Jean-Paul BRINGER

<p>La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État</p>
